

Les Baragneurs Varois

Réunion mensuelle : vendredi 23 février 2018

Que faut-il en retenir ?

1 – Baragneurs, vous êtes désormais 105 !

2 - Les consignes du mois :

- ne dépassez pas l'animateur, à moins qu'il ne vous y autorise
- sur le bitume, respectez la consigne de marcher en file indienne et à gauche de la chaussée
- et pour traverser, après vous être groupés et sur l'ordre de l'animateur, faites le tous ensemble, en ligne et rapidement
- lorsque le groupe n'est pas entièrement à vue, vérifiez régulièrement si vos suivants ne sont pas trop loin. S'ils le sont, prévenez l'animateur
- à une intersection, regardez si vos suivants sont à vue. Si ce n'est pas le cas, attendez les tout en prévenant le randonneur qui vous précède de votre arrêt.

3 – Journée d'initiation à l'utilisation de la carte et de la boussole : samedi 5 avril, à Draguignan, organisée par la FFRandonnée Var.

Si tu es intéressé, contacte nous !

4 - Fête 2018 de la randonnée, organisée par la FFR Var : dimanche 13 mai – La Seyne sur Mer.

Y aura-t-il un « Là bas, j'y vais. Qui vient » ?

5 – Site baragneurs.net : Nous y mettons de nouvelles informations, des photos, des documents, etc... très régulièrement. As-tu trouvé et lu, voire chanté... l'hymne des Baragneurs ?

Mets baragneurs.net dans tes favoris et vas y naviguer régulièrement.

Et fais vivre baragneurs.net en apportant un compte-rendu pour BV, le Journaliste ou des photos de bonne définition pour BV, le Photographe, voire, pour les animateurs, une randonnée préférée !

6 – « Petit séjour à la maison », le retour... : la saison 4 (18 et 19 avril) concoctée par Bernard a été présentée et sera envoyée par un courriel spécifique.

7 – Il en sera de même pour le séjour Toscane 2019 qu'organise Ida.

8 – Séjour Jura – septembre 2018 : fin des inscriptions à cette réunion, mais les Baragneurs absents et souhaitant y participer peuvent encore appeler Christiane (0608787695 – chris.bissler@gmail.com) jusqu'au lundi 26 février.

9 – Séjour Clermont L'Hérault : le solde (122,00 €) devra être payé lors de la réunion mensuelle du vendredi 23 mars – chèque à l'ordre des Baragneurs Varois. Il faudra également indiquer si vous voulez des paniers-repas fournis par l'hôtel. Rappel : vous êtes en ville et il y a des commerces à proximité.

Dans les informations générales, ont été présentés l'état d'avancement du SIPME – Grand site de l'Estérel, le projet de schéma ONF pour le Rocher de Roquebrune / Forêt domaniale du Rouët, ainsi que le projet de demande « Patrimoine mondial de l'humanité – UNESCO » pour le Rocher de Roquebrune.